



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT #576-2019

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

- 1- Lors de la séance ordinaire tenue le 6 mars 2019, le conseil a adopté le règlement numéro 576-2019, règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).
- 2- Le certificat de conformité de la Municipalité régionale de comté de Joliette pour ce règlement a été émis en date du 29 mars 2019.
- 3- Le règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce PREMIER jour du mois d'AVRIL
deux mille dix-neuf.**

Directeur général et secrétaire-trésorier
M^e Richard B. Morasse